

# Certificat de Compétences en Langue des Signes Française - Langue Seconde - Niveau A1

RS1409 · RS · Publiée

## L'essentiel

|                       |                            |
|-----------------------|----------------------------|
| Code(s) NSF           | 136                        |
| Formacode(s)          | 15250                      |
| Type d'enregistrement | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance       | 31/12/2021                 |

## Certificateur(s)

VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISE DE FRANCE · SIRET : 75216488900012  
VISUEL-LANGUE DES SIGNES MIDI-PYRENEES · SIRET : 52242717800036  
ASS VISUEL LANGUE DES SIGNES CENTRE · SIRET : 50490730400043  
VISUEL-LANGUE DES SIGNES FRANCAISE NOUVELLE-AQUITAINE · SIRET : 49478723700028  
VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISE NORMANDIE · SIRET : 52504749400048  
VISUEL LSF 69 · SIRET : 49984806700017  
VISUEL-LANGUE DES SIGNES FRANCAISE PAYS DE LA LOIRE · SIRET : 82179385800035  
VISUEL LSF GRAND EST · SIRET : 52477789300016  
COM'SIGNES BRETAGNE · SIRET : 45125308200064  
VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISE HAUTS DE FRANCE · SIRET : 88403035400028  
VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISE · SIRET : 42216086100064  
VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISES · SIRET : 49420953900050  
VISUEL-LSF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE · SIRET : 39944212800076

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Etablissement Recevant du Public-ERP LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Le Certificat de Compétences en Langue des Signes Française - Langue Seconde de Visuel-LSF France a pour objectif d'attester les compétences langagières en situation professionnelle et ordinaire de ses titulaires.

Objectifs correspondant aux niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) du Conseil de l'Europe dans la version de la Langue Française et dans la version adaptée à la Langue des Signes Française

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le CCLSF certifie les compétences langagières en LSF sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique dans les domaines personnel, public, professionnel et éducationnel suivant chaque niveau du CECRL du niveau A1 au niveau B2.

Les compétences langagières :

- Compétences linguistiques : maîtriser la grammaire et le lexique de la langue.
- Compétences sociolinguistiques : établir un contact en sachant utiliser les règles de politesse.
- Compétences pragmatiques : s'exprimer avec aisance, souplesse et cohérence.

Leurs mises en œuvre se réalisent via des activités langagières qui relèvent de la compréhension, de l'expression et

de l'interaction.

Ces activités langagières seront systématiquement évaluées à chaque niveau.

Les activités langagières :

Compréhension : activité de réception

- Comprendre des personnes signant
- Comprendre des enregistrements en LSF

Production et Interaction : activités d'expression et d'interaction

- Décrire et/ou argumenter et développer son propos en LSF
- Echanger dans le but d'obtenir quelque chose

Les niveaux de compétences visés sont ceux décrits dans l'adaptation du CECRL à la LSF :

Le niveau A1 :

Il se caractérise par la capacité à comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ; à se présenter ou présenter quelqu'un y compris en utilisant l'alphabet manuel et poser à une personne des questions le concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc... - et répondre au même type de questions ainsi qu'à communiquer de façon simple si l'interlocuteur signe lentement, distinctement et se montre coopératif.

Le CCLSF Niveau A1 évalue 3 compétences langagières dans un contexte général.

« Comprendre » : Durée totale des épreuves 40 minutes.

1. Compréhension globale de 5 documents vidéo très courts, visionnés une fois, ayant trait à des situations de la vie quotidienne.

- Notation /10 points

2. Compréhension détaillée d'une courte vidéo, visionnée deux fois, ayant trait à des situations de la vie quotidienne.

- Notation /10 points

Notation globale de la compétence Comprendre /20 en additionnant les deux notes.

« Signer » : Durée totale des épreuves 30 minutes

1. Expression à partir d'un document déclencheur :

- Décrire
- Présenter quelqu'un

Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 10 minutes puis effectue une production de 2 à 3 minutes. La production est filmée et enregistrée par l'examineur.

- Notation /10 points

2. Echange avec un autre candidat :

- Communiquer de façon simple
- Demander quelque chose

Les candidats échangent de façon spontanée durant une durée de 3 à 4 minutes sans préparation au préalable. L'échange est filmé et enregistré par l'examineur.

- Notation /10 points

Notation globale de la compétence Signer /10 en faisant la moyenne des notes des deux épreuves.

« Signer en Différé » : Durée totale de l'épreuve 30 minutes

1. Production d'un court discours signé enregistré :

- Informer
- Répondre à une proposition

Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 30 minutes pour la production d'une vidéo d'une durée d'1 minute à 1 minute 30. Celle-ci est filmée en autonomie via un ordinateur équipé d'une webcam. Le candidat peut effectuer plusieurs enregistrements et ne conserve que celui qui lui semble le plus correct.

- Notation /10 points

Notation globale de la compétence Signer en Différé /10 points

## Voies d'accès

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Le certificat de Compétence en Langue des Signes Française peut être proposé à tout public dont la LSF est une langue seconde
- Aucun prérequis concernant le niveau d'étude ou l'activité professionnelle. Notre certification évalue uniquement le niveau de LSF sans intervention ou influence du français.

- Etre âgé de 16 ans ou plus

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

---

## Pour plus d'informations

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1409/>